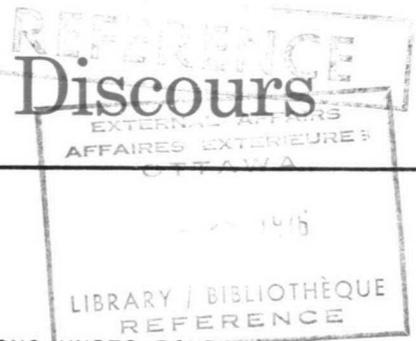




Déclarations et Discours

N° 75/45



CONTRIBUTION DU CANADA AU FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (FISE)

Déclaration prononcée aux Nations Unies, à New York, par madame Monique Bégin, député, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, à l'occasion de la Conférence d'annonce des contributions au FISE, le 6 novembre 1975.

Le Gouvernement et la population du Canada ont été de fidèles et fervents tenants du FISE depuis sa création il y a trente ans. Avec enthousiasme, ils l'ont appuyé tant dans son rôle initial, qui consistait à fournir des secours d'urgence aux enfants des pays frappés par des sinistres naturels ou provoqués par l'homme, que dans son rôle actuel où il aide les gouvernements, et surtout ceux des pays en développement, en établissant pour les enfants et leurs mères, des services de base essentiels dans leurs propres collectivités.

L'appui universel dont jouit le FISE reflète aussi bien l'importance de son rôle humanitaire et son apport au développement, que l'efficacité avec laquelle il participe aux opérations de secours en cas de désastre. Grâce à une approche constamment apolitique, il a sauvegardé son aptitude à venir en aide aux mères et aux enfants de pays de toutes tendances politiques. Le respect et l'attachement des Canadiens pour le FISE se mesurent à l'appui financier considérable que cet organisme a reçu, au cours des ans, tant du secteur gouvernemental que non gouvernemental du Canada.

Chaque année, des dizaines de milliers de Canadiens utilisent, à l'occasion de Noël et en d'autres circonstances spéciales, les cartes de vœux du FISE créant ainsi une importante source de revenus pour le Fonds. Qu'au Canada la vente des cartes de vœux connaisse un tel succès n'est pas le résultat du hasard mais le fruit des efforts inlassables de l'administration et des nombreux volontaires engagés et dévoués de FISE-Canada. Il semble en outre que le FISE continuera de bénéficier d'un appui solide au pays car l'idée de partager est inculquée très tôt aux jeunes Canadiens qui, lors de l'Halloween, quand ils frappent aux portes déguisés en pirates, en bouffons ou en monstres divers, recueillent des contributions pour les enfants moins fortunés des pays en développement. Il nous semble que ceci a un effet d'entraînement important sur l'appui du public canadien en faveur des programmes gouvernementaux d'aide au développement. Les dons de FISE-Canada aux programmes du FISE se sont traduits, l'an dernier, par des contributions totalisant deux millions de dollars, somme qui jointe aux apports offi-

ciels, place le Canada parmi les principaux donateurs.

Le Gouvernement du Canada estime que le principal rôle du FISE, au sein du système des Nations Unies, est d'encourager et faciliter, dans les pays en développement, la fourniture de services de base aux enfants et à leurs mères et de promouvoir l'établissement de programmes d'envergure traitant de l'interaction globale de l'enfant et de son milieu. Ceci dit, il faut reconnaître la nécessité, à mesure que les programmes du système des Nations Unies prennent de l'ampleur, de délimiter plus clairement les domaines d'intérêt de chaque organisme et de coordonner les activités de chacun entre eux et avec celles des donateurs dans le contexte des programmes d'ensemble établis par les gouvernements. Mon Gouvernement a préparé, au sujet du FISE, un document de travail sur l'établissement d'un ordre de priorité où il est proposé que la première préoccupation du FISE porte sur des programmes s'adressant aux femmes enceintes et aux enfants jusqu'à ce que ceux-ci atteignent cinq ans. Le Canada attend avec impatience l'occasion de poursuivre la discussion de ce concept lors de la prochaine session du conseil d'administration du FISE.

A pareille époque l'an dernier, le Canada a annoncé une contribution gouvernementale de 3 millions et demi de dollars aux programmes ordinaires du FISE. Cette année, en raison des constantes pressions exercées en faveur d'une expansion toujours plus grande et en réponse à la nécessité de satisfaire aux besoins urgents des enfants des pays en développement et leurs mères, le Gouvernement du Canada portera, sous réserve de l'approbation du Parlement, sa contribution à 5 millions de dollars. Permettez-moi de signaler que le Gouvernement du Canada a récemment informé le FISE que celui-ci bénéficiera aussi, au cours de la présente année financière, d'une contribution de 2 millions de dollars au titre des projets spéciaux d'aide visant à répondre aux besoins urgents des enfants dans les pays les plus durement touchés par la situation économique actuelle. Cette contribution, qui sera versée moitié en espèces, moitié en nature, n'est pas destinée à aucun pays en particulier mais bien à soulager les besoins les plus pressants.

En tant que contribution du Gouvernement du Canada aux opérations de secours des Nations Unies en Indochine, il me fait plaisir d'annoncer qu'une somme supplémentaire de trois millions en espèces sera versée à ce même programme par l'intermédiaire du FISE.

20
2750

1/4

S/C